



Le mot du président

C'est la rentrée ! Même si l'éducation de nos enfants ne fait pas partie des compétences de l'agglomération à proprement parler, nous avons un rôle à y jouer : pour encourager le développement des équipements mais aussi à travers nos actions pédagogiques et culturelles, dont vous pourrez découvrir quelques exemples dans ce numéro.

Jean-Paul Michel

Dans ce numéro



Concours Au travail, j'y vais autrement, pour la semaine européenne de la mobilité du 16 au 20 septembre
Page 2



Des ateliers enfants à la maison de la nature
Page 2

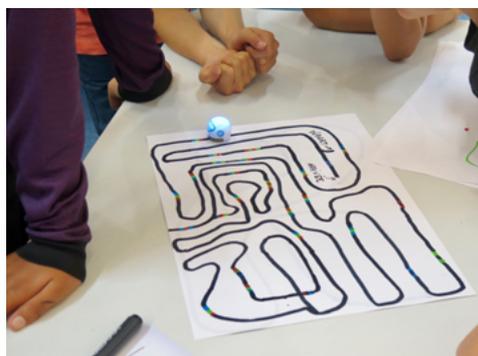


Enquête publique sur le zonage des eaux pluviales
Page 4



Les rendez-vous du mois de septembre
Page 7

Le numérique dans les médiathèques
Page 5



La Maison de la nature accueille les enfants



«Il est ici un chemin vers moi.» Dame nature.

Le programme automne-hiver des ateliers enfants de l'office de tourisme vient de paraître. Nouveauté cette année : ils n'ont plus seulement lieu au moulin Russon. « Les ateliers liés à la meunerie restent au moulin Russon. Ceux liés à la nature sont désormais proposés à la Maison de la nature à Ferrières-en-Brie, équipement qui est intercommunal depuis l'année dernière. Nous allons faire vivre ce lieu avec des séances variées de découverte de la nature, de la faune et de la flore. Il est idéalement situé, en lisière de la forêt de Ferrières. En outre, avec ces deux sites nous allons pouvoir accueillir encore plus de scolaires », nous explique Anne Godin, directrice de l'office de tourisme. Pour le public, ce sont au total 50 ateliers, dédiés aux enfants de 2 ans de demi jusqu'à 12 ans, qui ont lieu le mercredi et pendant les vacances scolaires. Premiers ateliers à la Maison de la nature : papier recyclé le 19 septembre et Drôles de petites bêtes le 3 octobre ou apprendre à les observer plutôt que crier ou les écraser.



Bougez futé



Vous pourriez utiliser un autre moyen de transport que la voiture mais, habitude oblige, vous mettez le contact ? Marne et Gondoire a pensé à vous et lance à nouveau son concours *Au travail, j'y vais autrement*, pour la semaine européenne de la mobilité. Du 16 au 20 septembre, vous devrez recourir au maximum à tout autre moyen de locomotion. Il ne reste donc plus que : le covoiturage, le train, le bus, le vélo, le roller, la trottinette, un NVEI, le kayak, l'aviron, la tyrolienne... Ah ! oui, on allait oublier : les pieds, ça marche aussi. Seule condition : habiter ou résider en Marne et Gondoire. Nombreux lots à gagner dont un vélo. Inscriptions jusqu'au 13 septembre. Il ne vous reste plus qu'à vous mettre en condition ! À méditer dans les bouchons. Renseignements : www.marneetgondoire.fr La remise des prix aura lieu le 22 septembre lors de la journée de la mobilité de Marne Gondoire, square Paul Tessier à Lagny. Au programme de celle-ci (de 14 h à 17 h) :

- essais de véhicules électriques en auto-partage, miniscooters, gyropodes et trottinettes électriques ;
- présentation des réseaux de liaisons douces et de bus, et du Grand Paris express, carte collaborative des temps de parcours ;
- petites réparations et conseils pour la pratique du vélo.

Enquête publique sur le zonage d'eaux pluviales



Un bassin de retenue d'eaux pluviales (Jossigny)



Lors de la crue de janvier 2018 (ici à Dampmart)

Photo Hugo Press

Du 10 septembre au 12 octobre, le zonage d'assainissement des eaux pluviales de Marne et Gondoire est en enquête publique.

Fruit d'une étude sur l'ensemble du territoire (hormis Pontcarré et Ferrières-en-Brie qui ont rejoint l'agglomération après la phase diagnostic), le dossier présente de manière cartographiée les dispositions pour limiter l'impact des nouveaux aménagements sur les rejets d'eaux pluviales. L'objectif est de limiter le ruissellement des eaux en développant les mécanismes de retenue à la parcelle (publique ou privée), l'infiltration (perméabilité de sols) et l'aménagement d'ouvrages de rétention. Bref, un outil réglementaire pour limiter les débordements de réseaux d'assainissement et les inondations. Le zonage se concrétise par un projet d'additif au règlement intercommunal d'assainissement, également présenté dans le dossier soumis à enquête publique.

Pour participer par voie numérique :

Consultez le dossier mis en ligne sur www.marneetgondoire.fr

Faites-part de vos observations et propositions en envoyant un courriel à l'adresse enquete.publique@marneetgondoire.fr. Le commissaire enquêteur en prendra ainsi

connaissance. Votre message sera mis en ligne sur le site de la communauté d'agglomération et consultable des autres citoyens.

Pour consulter les documents papier :

Rendez-vous dans les mairies ou au siège de la communauté d'agglomération (parc de Rentilly, 1, rue de l'Étang, Bussy-Saint-Martin) pour y consulter le dossier soumis à enquête publique. Un registre y est à disposition pour consigner vos observations et propositions.

Permanences du commissaire enquêteur

Vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur, M. Alain Legouhy, professeur géomètre en retraite :

- à la communauté d'agglomération le lundi 10 septembre de 9 h à 12 h et le vendredi 12 octobre de 14 h à 17 h.
 - en mairie de Bussy-Saint-Georges le lundi 1^{er} octobre de 14 h à 17 h
- En mairie de Lesches le vendredi 14 septembre de 9 h à 12 h
- en mairie de Thorigny (au guichet unique, 1 ter rue du Moustier) le mercredi 19 septembre de 9 h à 12 h
 - en mairie de Lagny-sur-Marne le mercredi 26 septembre de 14 h à 17 h

Retour sur

Les ateliers Maker

Coder pour apprendre



Mercredi 22 août, 14 heures 30. Je me rends à la médiathèque intercommunale de Lagny pour participer à l'atelier «Maker», du nom du mouvement devenu planétaire ces dernières années. Il s'agit de s'approprier les technologies d'aujourd'hui pour créer et fabriquer soi-même. Sandrine Soutarson, bibliothécaire numérique (mais humaine), débute la séance en demandant qui a déjà utilisé Scratch. La moitié des 11 participants (qui ont entre 7 et 12 ans) lèvent la main. Pas moi, qui ai débuté sur ordinateur à une époque où on parlait surtout de crash... Scratch, c'est un langage adapté aux enfants et désormais au programme de l'Éducation nationale dès le CM1. L'application librement téléchargeable regroupe plusieurs éléments préprogrammés tels que des petits personnages, des décors, etc. Des étiquettes présentées par couleur et catégorie (apparence, mouvements, événements...) sont à assembler pour donner naissance à des jeux, animations et toute sorte de programmes. Mon jeune voisin, novice, réalise une petite animation et compte bien par la suite acheter un manuel pour créer un jeu de briques. Un participant plus expérimenté a déjà programmé un jeu de labyrinthe. Petit intermède : Sandrine lance la fabrication d'une minuscule tong (on est encore en vacances) avec l'imprimante 3D de la médiathèque. Florent, informaticien, m'ex-

plique la raison de sa venue avec sa fille : «Nous venons d'arriver à Lagny et faisons le tour des choses à faire dans le secteur. La formation au numérique est importante car tous les métiers l'intègrent aujourd'hui. Un photographe par exemple doit connaître le traitement de l'image.»

Le mercredi suivant, place à la robotique. 20 enfants sont au rendez-vous. Là aussi, nous retrouvons la programmation mais sans ordinateur : par groupe de quatre, nous faisons évoluer un petit robot sur une feuille de papier en y traçant un parcours au feutre. Par des suites de carrés de différentes couleurs, nous lui indiquons les manœuvres à effectuer. Un enseignant de passage à la médiathèque vient jeter un œil : il a reçu ces curieuses petites bêtes pour sa classe et compte lui aussi mener des séances.

Au final, par ces ateliers, nous aurons réalisé qu'un grand nombre de jeux de logique, de réflexion et de société sont du code. Car le code n'est pas tant un langage à connaître que des raisonnements logiques à développer pour atteindre le but fixé. Décomposer, structurer, reformuler... des compétences fondamentales !

Rendez-vous le 12 septembre pour la première séance de l'année du Club Informatique, consacrée aux robots (pour les enfants de 6 à 8 ans.

Inscription sur place ou au 01 60 07 62 40

Retour sur



Sandrine Soutarson **Référente numérique** **de Lecture publique en** **Marne et Gondoire**

« Nous avons déjà mené deux ateliers d'impression et modélisation 3D en juillet. Le but est de faire découvrir et fidéliser un noyau de jeunes avec

qui je mets en place un programme annuel. Nous avons débuté à l'été 2017 et lancé un club informatique le mercredi après-midi pendant l'année scolaire. Je mène aussi des séances régulières répondant davantage aux demandes des adultes : installer un anti-virus, passer sous Linux... J'interviens aussi à la demande dans les autres médiathèques : Collégien, Montévrain, Chanteloup et Dampmart pour l'instant. »



Les médiathèques, matrices du savoir

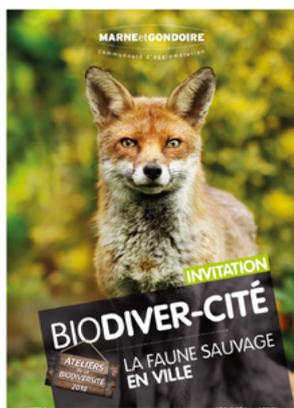
À la sortie de cette plongée numérique, nous retrouvons les beaux rayonnages de livres de la médiathèque. Question : les médiathèques vont-elles être aspirées par la gigantesque ressource numérique ? Devenir non plus des lieux mais des matrices du savoir ? Qu'on y songe ! À Marne et Gondoire, vous pouvez emprunter pour vos vacances une liseuse comprenant 100 livres pré-téléchargés. Mais surtout votre abonnement vous donne accès à plusieurs catalogues en ligne : 1 500 revues, 4000 BD et des supports d'auto-formation dans quasiment tous les domaines. Sans compter l'accès à Médialib77, la médiathèque numérique du Département, sésame pour la consultation de 10 000 ebooks, du fonds de la Philharmonie de Paris (concerts, conférences et supports pédagogiques) et le catalogue Arte et Univers ciné (2300 films, documentaires et spectacles). Alors demain, plus que des zéros et des uns ? Je quitte les lieux de peur de finir moi-même en flux optique et cours poser la question à Véronique Prezeau, directrice de Lecture publique en Marne et Gondoire : « On en est très loin ! Le livre

numérique se répand notamment chez les jeunes, les femmes et les grands lecteurs et représente 24 % des lecteurs aujourd'hui. Il a d'indéniables qualités : il est pratique, on peut par exemple charger 2000 livres sur une liseuse, et peut être enrichi d'effets sonores ou visuels. Et surtout il peut s'adapter aux handicaps : augmentation de la taille des caractères ou lecture vocale pour les aveugles et malvoyants avec le format numérique Daisy. Cependant, la très grande majorité des Français lit sur format papier : 89% selon l'enquête du Centre national du livre de 2017.

Le numérique est complémentaire du papier. » Bon. De toute façon, il a bien fallu une médiathèque pour me former à Scratch.



Atelier avec l'illustrateur Fred à Jablines le 13 août dernier. La bibliambule de Marne et Gondoire était installée à l'Île de loisirs.



Ce dimanche 9 septembre à 15 h

Atelier apiculture, à partir de 6 ans

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier
Sur réservation au 01 64 02 15 15

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Journées européennes du patrimoine

Nombreux lieux ouverts au public.
L'Office de Tourisme diffusera au château de Jossigny les témoignages vidéos de 11 habitants-mémoire tournés pendant l'été.
www.marneetgondoire-tourisme.fr

Mardi 18 septembre

Ateliers de la biodiversité

La faune sauvage en ville
Informations et inscriptions :
www.marneetgondoire.fr

Samedi 22 septembre de 14 h à 17 h

Journée de la mobilité (voir page 3)

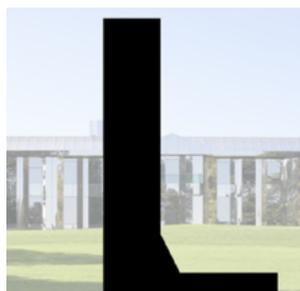
Square Paul Tessier à Lagny

22 septembre à 15 h

Ouverture de saison du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier

avec la découverte de l'exposition L (présentation d'œuvres du frac Île-de-France) et un concert du trio Bartolo.

Entrée libre (ouverture à 14 h 30)



La Lettre Lauréate :
Le L.

Samedi 29 et dimanche 30 septembre de 10 h à 18 h

2^e Journées des plantes et art du jardin au château de Jossigny

Exposition-vente sur le thème de l'automne avec 60 exposants
Billetterie sur place (adulte : 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans, pass week-end : 10 euros)
www.journeesdesplantesjossigny.fr

Dimanche 7 octobre

Rando Méli-Mélo

Randonnées pour tous les âges et tous les niveaux par l'office de tourisme de Marne et Gondoire et Coderando77
Rendez-vous au Parc culturel de Rentilly Michel Chartier. Gratuit, sans inscription

Du 9 au 14 octobre

Festival Automne Jazz en Marne et Gondoire

Sur réservation. Ouverture de la billetterie le 22 septembre. Pour vous guider dans vos réservations, les programmateurs du festival vous présenteront les concerts le samedi 15 septembre à 11 h à la médiathèque intercommunale de Lagny.
www.parculturelrentilly.fr

Tous les rendez-vous des médiathèques, du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier et de Musique en Marne et Gondoire sont présentés dans le guide Sortir en Marne et Gondoire, septembre - décembre 2018. Bonne rentrée !

